Démarchage abusif en Côtes d'Armor	
Vous trouverez en <i>annexe</i> 8 <i>le communiqué de presse</i> de la Préfecture des Côtes d'Armor sur le démarchage abusif dans notre département.	
Nous vous demandons de le porter à la connaissance des commerçants et établissements recevant du public de votre territoire.	